



# Contribution à l'élaboration d'une offre d'activités physiques et sportives intégrée sur le territoire de la communauté de communes d'Osartis-Marquion

**Atelier SHERPAS** URePSSS (EA 7369), Université d'Artois.



# NOTE DE SYNTHÈSE

---

Ce document est la version synthétique d'une recherche dédiée au développement d'une offre sportive intégrée à l'échelle intercommunale. Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'une convention de recherche signée entre la communauté de communes Osartis-Marquion et le laboratoire de recherche SHERPAS (université d'Artois, équipe 3 de l'URéPSS). L'équipe des enquêteurs se compose d'enseignants-chercheurs de sociologie, de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et d'un étudiant de Master « Recherche » en Sciences du Sport et de l'Activité Physique.

Toutes les données et références de cette étude sont disponibles dans le mémoire d'Yves Gambier (2019). « Contribution à l'élaboration d'une offre d'activités physiques et sportives intégrée sur le territoire de la communauté de communes d'Osartis-Marquion ». Mémoire de Master STAPS SSAP, sous la direction de Cabyl., Louchet C. et Nuytens W.

## POUR EN SAVOIR PLUS ET SUIVRE L'ACTUALITÉ DU SHERPAS

### Site internet

[sherpas.univ-artois.fr](http://sherpas.univ-artois.fr)

### Twitter

@SHERPASArtois

### Atelier Sherpas

Faculté des sports  
et de l'éducation  
physique  
Chemin du Marquage  
62800 LIÉVIN

### Contacts

#### Sabine Vitel

Gestionnaire  
Tél : 03 21 60 38 18

#### Williams Nuytens

Directeur  
Tél. : 03 21 45 85 10

## ÉQUIPE

---

Yves GAMBIER,  
Diplômé Master « Recherche » en  
Sciences du Sport et de l'Activité  
Physique.

Williams NUYTENS,  
Professeur des Universités, directeur  
Atelier SHERPAS, Université d'Artois.

Isabelle CABY,  
Maître de Conférences en STAPS,  
Atelier SHERPAS, Université d'Artois.

Cindy LOUCHET,  
Doctorante en STAPS  
Atelier SHERPAS, Université d'Artois.

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

Cette note de synthèse présente l'essentiel des informations contenues dans le mémoire de recherche : « Développement d'une offre sportive communautaire sur la communauté de communes Osartis-Marquion ». Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une « recherche-action » visant à proposer différentes orientations de développement des activités physiques et sportives adaptées au territoire de cette communauté de communes. Pour ce faire, il s'est attaché à identifier ses caractéristiques principales et à construire des propositions de réagencement fondée à la fois sur une offre de « guichet » (fixe dans un lieu donné) et une offre « nomade », (itinérante de communes en communes) en tenant compte des caractéristiques territoriales sociologiques et de la littérature scientifique sur le sujet.

## PROTOCOLE

---

Le protocole de recherche mené repose sur différents outils d'investigations, qu'ils soient quantitatifs (questionnaires d'activités physiques et sportives) ou qualitatifs (observations, entretiens), complétés par une revue de littérature validée scientifiquement. Le but étant de ne pas s'enfermer dans une seule méthode et d'amener une complémentarité entre les résultats. Pour le questionnaire, les critères enquêtés étaient les pratiques d'activités physiques et sportives des habitants, leur manière de pratiquer, leurs motivations, les pratiques envisagées, les raisons d'absence de pratique pour les non-pratiquants et leur profil sociodémographique. Au niveau des entretiens, pour les élus, les thèmes abordés étaient la perception du développement des activités physiques et sportives au niveau communal et intercommunal, les avantages et les contraintes au développement des APS sur le territoire, l'état des lieux de l'offre sportive du territoire, la politique sportive propre à la commune, les enjeux autour du sport et leurs attentes vis-à-vis de la C-C. Pour les dirigeants associatifs, les thèmes explorés étaient le profil sociodémographique du ou des dirigeants, le mode de gouvernance de l'association, l'état de lieux des actions communales et intercommunales favorisant le développement de leur pratique, leur regard sur l'offre sportive du territoire, les enjeux, avantages et contraintes au développement des APS selon leur point de vue et enfin leurs attentes vis-à-vis de la C-C. Pour les pratiquants et non pratiquants, les thèmes abordés étaient le profil sociodémographique du pratiquant, son rapport à l'activité physique et sportive, la façon dont il y a été sensibilisé ou non ainsi que ses motivations vis-à-vis de la pratique éventuelle d'une APS. Enfin, pour nos observations, nous nous sommes notamment intéressés à la fréquentation des équipements sportifs, le profil des pratiquants (âge, sexe, lieux d'habitations) et la manière de pratiquer. Une posture sociologique scientifique a également été adoptée (interactionnisme symbolique) afin de nous guider lors de notre enquête de terrain mais également dans le but d'obtenir des résultats et d'élaborer des propositions prenant en compte le plus possible les caractéristiques des populations étudiées sur le territoire.

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**

Au vu du nombre conséquents de communes, d'associations et d'habitants présents sur la communauté de communes (49 communes et près de 43 000 habitants), il nous était impossible d'interroger l'ensemble de la population. De ce fait, nous avons dû procéder à la sélection d'échantillons se voulant au plus proche de la réalité. Le tableau ci-dessous reprend les éléments sur lesquels nous nous sommes appuyés pour sélectionner au mieux nos échantillons.

## ▲ TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉCHANTILLONS SÉLECTIONNÉS LORS DE NOTRE ENQUÊTE

Outils d'enquête	Nombre	Critères d'inclusion
Questionnaire	96 habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité démographique avec Osartis-Marquion</li> <li>• Volonté d'exhaustivité et de représentativité des caractéristiques sociales de la population</li> </ul>
Entretien	3 élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille des communes (grande, moyenne, petite)</li> <li>• Emplacement géographique (nord, centre, sud)</li> <li>• Politique sportive (impliquée ou non)</li> </ul>
	10 dirigeants associatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ancrage géographique</li> <li>• Dynamisme associatif</li> <li>• Nature de la pratique</li> <li>• Public accueilli</li> </ul>
	8 pratiquants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquence de la pratique</li> <li>• Pratiquants des activités de fitness encadrée ou autonome</li> </ul>
	6 non-pratiquants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation géographique variée (nord, centre et sud)</li> </ul>
Observation	7 types de lieux différents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune de Rencourt-lès-Cagnicourt</li> <li>• Infrastructures sportives les plus représentées et les plus polyvalentes</li> <li>• Lieux de pratique des sports de nature</li> <li>• Animations et événements sportifs</li> <li>• Associations sportives rencontrées</li> </ul>

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**

# LA DISTRIBUTION DE L'OFFRE SPORTIVE SUR OSARTIS-MARQUION

A travers nos différentes recherches (INSEE 2014, Recensement des Équipements Sportifs 2019), nous avons remarqué que le ratio équipements sportifs/nombres d'habitants était de 36 pour 10 000 soit en dessous de la moyenne régionale (42/10 000) mais équivalent à celle du département. Cependant, la répartition n'est pas uniforme et l'on constate des différences importantes entre le nord et le sud du territoire. Ce constat concerne également les associations sportives. Cette similitude peut s'expliquer en partie par le fait que le taux d'équipements sportifs est deux fois plus important dans le nord que dans le sud de la C-C.

## ▲ RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR LE TERRITOIRE D'OSARTIS-MARQUION

	C-C	Nord C-C	Sud C-C
<b>Taux et nombre d'équipements sportifs</b>	100% 151/151	66,9% 101/151	33,1% 50/151
<b>Communes possédant au moins un équipement sportif</b>	89,8% 44/49	100% 20/20	82,8% 24/29

## ▲ RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES SUR LE TERRITOIRE D'OSARTIS-MARQUION

	C-C	Nord C-C	Sud C-C
<b>Taux et nombre d'associations sportives</b>	100% 121/121	68,6% 83/121	31,4% 38/121
<b>Communes possédant une association sportive</b>	67,4% 33/49	80% 16/20	58,6% 17/29

Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.

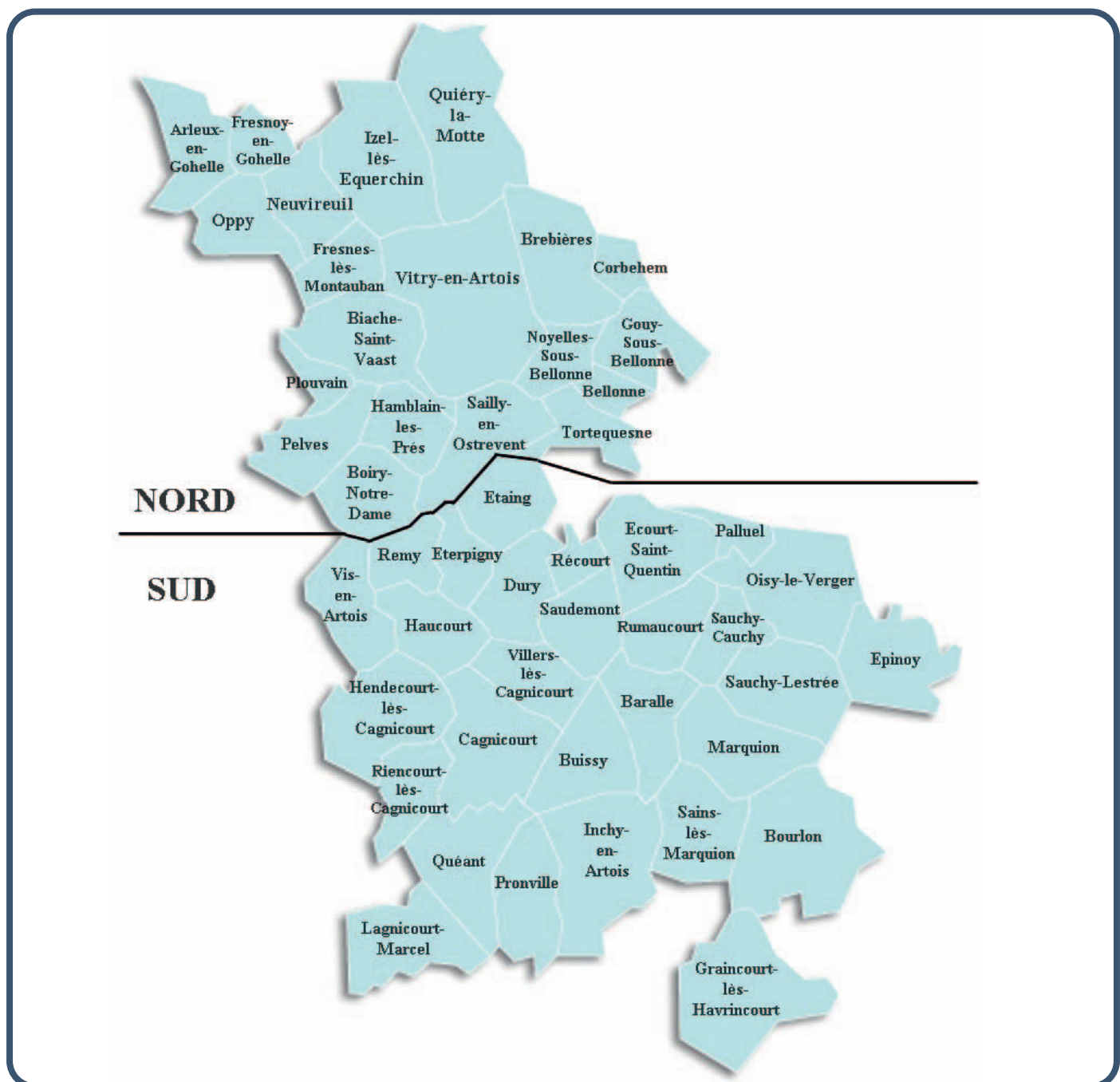
Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.

Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.



## ▲ CARTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OSARTIS-MARQUION AVEC LA SÉPARATION NORD-SUD UTILISÉE LORS DE NOTRE ENQUÊTE

Après avoir contextualisé, les différentes enquêtes citées précédemment nous ont permis d'établir quatre cartographies. La première (figure 7) illustre les ESMS et associations sportives que nous avons contactées. Nous pouvons constater sur celle-ci qu'il y a une inégale distribution sur le territoire laissant notamment vide la plupart des frontières entre départements et quelques zones comme le triangle St Quentin, Vervins, Laon dans l'Aisne, le nord du département du Nord ou encore les alentours de Beauvais (Oise) et Abbeville (Somme). La géographie, l'accessibilité, le nombre d'habitants d'un territoire et l'absence de demande peuvent être des causes de ce manque de développement et de répartition.

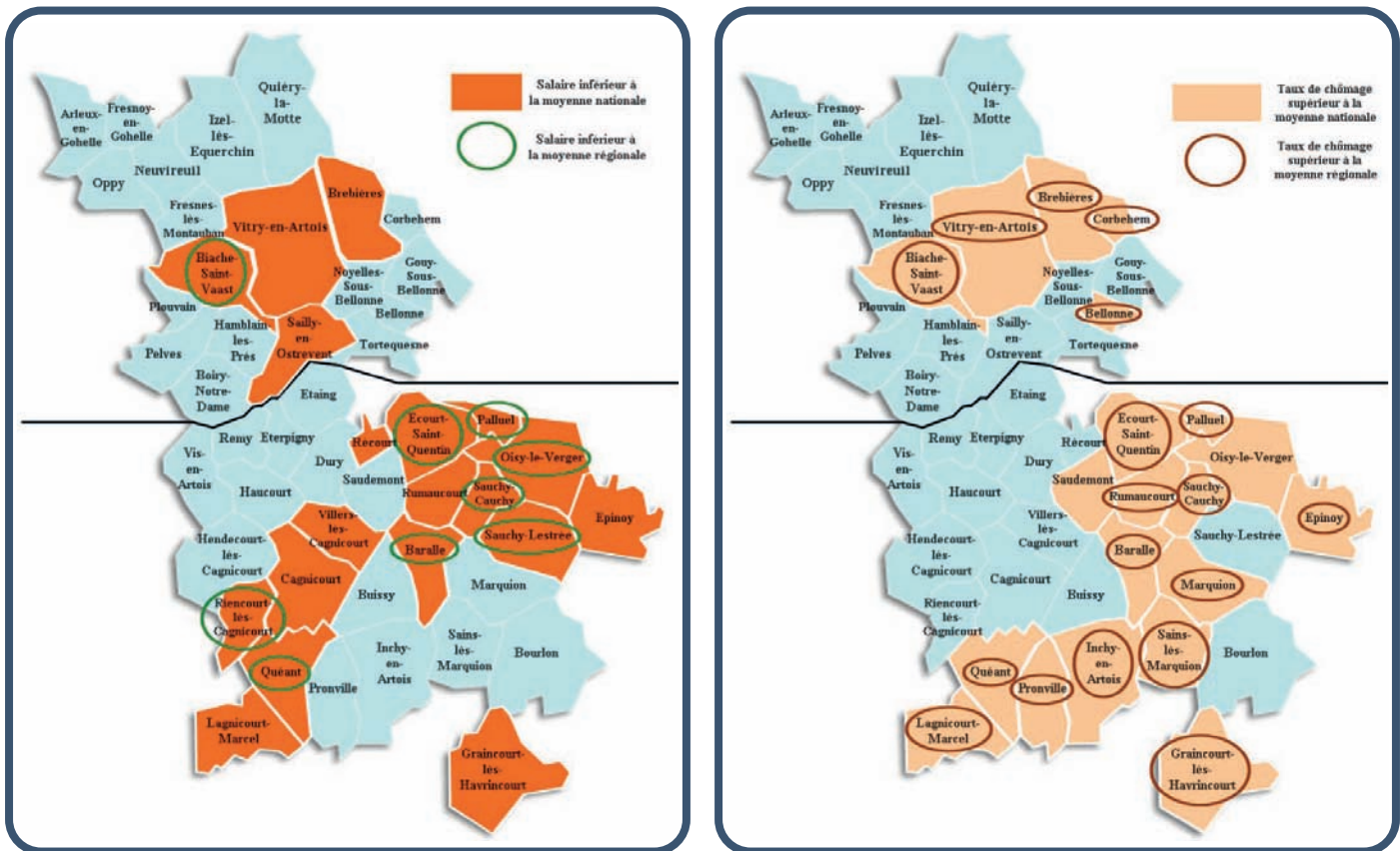


Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.

Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.

Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.

Cette disparité dans l'offre sportive s'explique notamment par le fait que la C-C tend à reproduire, à son échelle, le même schéma observé au niveau régional à savoir une proposition d'infrastructures sportives là où l'urbanisation, la densité de population et l'emploi sont les plus présents (60,4% soit 26 000 habitants sont répartis dans les vingt communes du nord dont la moitié réside sur Biache Saint Vaast, Vitry en Artois et Brebières). A ces inégalités sociodémographiques viennent s'ajouter des inégalités socioéconomiques (il a été démontré dans la littérature que le revenu avait un impact sur la pratique d'activités physiques et sportives). En effet, le revenu moyen par foyer fiscal est plus faible dans le sud (2154 € contre 2293 €) et le taux de chômage y est plus important (11,6 % contre 9,6 %). De plus, lorsque l'on compare nos chiffres aux données nationales et régionales, on remarque que ces inégalités socioéconomiques touchent particulièrement le sud du territoire.



Compte tenu des similitudes observées entre la région et Osartis-Marquion, il n'est pas surprenant de retrouver des problématiques et des enjeux communs. Permettre l'accessibilité aux équipements et à la pratique sportive à destination des plus nombreux et en particulier pour les personnes les plus éloignées en fait partie.

Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.

Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.

Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.



# QUELS RÉSULTATS POUR QUELLES PROPOSITIONS ?

---

Au cours de notre enquête, nous avons obtenu de nombreux résultats nous permettant d'établir plusieurs propositions présentées de manière synthétique ci-dessous

## ▲ 1 - DÉVELOPPEMENT DU SPORT SANTÉ

Entretenir sa santé arrive en première position dans les motivations évoquées dans la littérature mais également lors de notre enquête par questionnaires, que ce soit chez les pratiquants et les non-pratiquants. De plus, cette demande a également été identifiée par plusieurs associations sportives proposant ce type d'activités que nous avons rencontrées. Cependant, celles-ci restent trop peu nombreuses pour répondre pleinement à la demande.

Ainsi, l'objectif de cette proposition serait donc de développer la pratique d'activités physiques adaptées à destination des personnes vulnérables victimes de maladies chroniques (Affection Longue Durée : obésité, lombalgie, pathologies cardio-respiratoires, etc.) ou en perte d'autonomie comme les séniors.

Les pratiques proposées seraient des activités de la forme et de la gymnastique (stretching, yoga, renforcement musculaire, relaxation, etc.), de sport de nature (marche, marche nordique), d'équilibre et de motricité (parcours moteurs) pour les séniors.

Elles pourraient avoir lieu dans les nombreuses salles non-spécialisées, les salles multisports, les piscines ou encore les chemins de randonnées du territoire ce qui ne nécessiterait pas d'investissement lourd. Les interventions pourraient être réalisées de manière itinérante et de manière durable tout au long de l'année (hors vacances d'été) dans les communes du territoire à raison d'une heure par intervention.

Au niveau des acteurs pouvant réaliser ces interventions, l'Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA) titulaire d'une licence ou d'un master STAPS APAS semble le plus apte compte tenu de sa formation reconnue, qualifiée et identifiée par les professionnels de santé. Cependant, certaines associations possédant des encadrants avec des diplômes spécifiques peuvent également intervenir dans certains cas. Le petit matériel (poids, ballons, élastiques, step, etc.) serait amené par l'EAPA, l'association ou mis à disposition par la structure d'accueil.

## ▲ 2 - SALLE DE SPORTS ITINÉRANTE

Comme nous pouvons le constater dans la littérature scientifique, les zones carencées en équipements et/ou associations sportives constituent un frein à la pratique d'une activité physique et sportive tout comme l'absence de transport. Ce dernier a particulièrement été identifié, que ce soit par les élus, les dirigeants associatifs ou les sportifs durant nos entretiens. Les observations réalisées sur les différents lieux de pratiques ont confirmé ces propos.

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**

L'objectif de cette proposition est donc de développer la pratique sportive régulière, l'initiation et la pratique de loisirs à destination du plus grand nombre (enfants, adolescents, adultes, seniors) à des fins de santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités. En effet, même si les jeunes scolarisés profitent déjà d'une offre similaire dans le cadre institutionnel, cette proposition serait un bon complément, notamment à destination des populations les plus sédentaires afin de lutter contre les conséquences de la sédentarité.

Comme pour la proposition précédente, ces activités pourraient avoir lieu dans les nombreuses salles non-spécialisées, les salles multisports ou encore les terrains de grands jeux. Les activités proposées pourront prendre différentes formes et s'adapter en fonctions du public car certaines pratiques sont davantage privilégiées en fonction du genre et de l'âge. Les sports collectifs (basketball, street hockey, futsal, ultimate, baseball, rugby flag, tchoukball, scratchball) seraient davantage destinés aux enfants, adolescents ou aux familles tout comme les sports de raquettes (tennis, badminton, pétéca, speedminton, tennis de table). Les pratiques d'équilibre et de motricité (athlétisme, slackline, gymnastique enfant) seraient quant à elles destinés aux enfants. Les pratiques de nature (VTT, course d'orientation, géocaching) cibleraient les familles et les APS favorisant le bien-être et la santé (gymnastique adulte, marche nordique) seraient destinées aux adultes et seniors. Enfin, des pratiques innovantes/traditionnelles (disc golf, mölkky, sarbacane, tir à la corde, billon, boccia handisport) pourraient être proposées à tous. Par conséquent, la force de cette offre est sa capacité à s'adapter et à s'adresser au plus grand nombre sur l'ensemble de son territoire, ce qui la distinguerait des autres communautés de communes. Elle permettrait également d'optimiser le taux d'occupation des installations et des lieux ciblés, parfois sous-exploités, du territoire.

Pour réaliser ces actions, l'intercommunalité aurait besoin d'un éducateur sportif à temps complet (préparation de séances, déplacements, animations) et/ou de mobiliser des associations sportives volontaires. Elle devra également investir dans un véhicule utilitaire et du petit matériel sportif en cas d'embauche d'un éducateur sportif ou fournir le matériel aux associations entrant dans le dispositif.

### ▲ 3 - SERVICE DE TRANSPORT INTERCOMMUNAL

Comme nous avons pu le voir précédemment, la problématique de l'accessibilité aux équipements et associations sportifs se pose dans certaines zones du territoire bien que la communauté de communes possède de nombreuses associations ou équipements proposant un large choix de disciplines sportives. La proposition qui est faite ici est donc de créer un service de transport intercommunal permettant un accès égal pour tous à la pratique sportive. Cette demande a formellement été identifiée lors de nos entretiens avec les associations, les élus et les habitants de Rencourt-lès-Cagnicourt. Ainsi, cette offre serait davantage tourner vers les communes similaires à Rencourt-lès-Cagnicourt qui connaissent les mêmes problématiques liées au transport.

L'objectif de cette proposition est donc de permettre l'initiation et la pratique régulière d'une activité physique et sportive à destination de la population des zones reculées n'ayant pas la possibilité de se déplacer par ses propres moyens. Les jeunes de moins de 18 ans et les seniors seraient avant tout ciblés. Cette action permettrait également d'améliorer l'activité associative en amenant de nouveaux pratiquants.

Les pratiques proposées dépendraient des associations volontaires et des équipements rentrant dans le dispositif. Au vu du coût important que pourrait représenter cette action, une solution différente pourrait également être proposée : celui d'un réseau de covoiturage partagé entre les habitants. Il se ferait via le développement d'une plateforme internet spécifique instaurée par la communauté de communes et permettant la mise en relation de deux personnes se déplaçant d'un point A à un point B. L'objectif serait de créer une « culture du covoiturage intercommunal ». Ce dispositif dépasserait le cadre de la pratique sportive et serait ouvert aux autres types de déplacements (loisirs, courses, etc.) sur le territoire.

## ▲ 4 - ANIMATIONS SPORTIVES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'accès à la pratique d'activités physiques et sportives étant d'intérêt général (loi contre l'exclusion n° 98-657), les collectivités locales sont invitées à mettre en place des actions pour contribuer à la satisfaction de celui-ci. La réalisation de cet objectif passe donc par le développement d'activités physiques et sportives dans les zones défavorisées que nous avons identifiées précédemment (voir cartes et tableaux) à travers notamment « *la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs* ». A travers nos observations, nous avons remarqué que de nombreux équipements tels que les terrains de grands jeux ou les salles non-spécialisées étaient sous-exploités, notamment dans les zones carencées. Cependant, si l'on souhaite avoir une continuité dans la pratique sportive des personnes initiées, il est important que les animations proposées soient en cohérence avec l'offre du territoire, qu'elle soit associative ou en accès libre. Les associations se disent ainsi prêtes à participer à d'autres événements initiés par la communauté de communes. Cependant, certaines d'entre elles mettent en avant le fait que ces actions doivent être complémentaires à l'offre actuelle qu'elles proposent. En ce qui concerne le mode de fonctionnement de ces activités, il serait intéressant de les inscrire dans un même lieu sur une période prolongée pour laisser le temps aux habitants de les identifier et de transmettre l'information dans le village de manière informelle. Elles pourraient également avoir lieu simultanément dans plusieurs communes du territoire et être structurée par pôle (pôle sports collectifs, sports de combats/arts martiaux, sport de nature, etc.).

Les objectifs de cette action incitative sont de développer la pratique sportive régulière grâce à de l'initiation à destination des enfants et des familles à des fins de santé, d'intégration sociale et de réduction des inégalités tout en dynamisant les associations du territoire en leur permettant d'attirer de nouveaux pratiquants.

Les pratiques seraient multiples et variées en adéquation avec les pratiques que l'on retrouve sur le territoire. On peut citer quelques exemples comme les sports collectifs (basketball, football, etc) à destination des enfants et familles, les sports d'opposition (judo, boxe, savate, self défense, aikido etc.) destinés aux enfants, adolescents et adultes, l'athlétisme ou la danse plus pour les enfants, les sports de nature (course d'orientation, VTT, marche) adressées aux familles et enfin les sports de raquettes (badminton, pétéca, tennis de table) et les pratiques innovantes/traditionnelles (disc golf, mölkky, billon) à destination de tous. Afin de mener à bien ces actions, l'intercommunalité aurait besoin d'un coordinateur et d'un animateur sportif ainsi que d'un camion ou d'une voiture permettant le transport du matériel. Les associations volontaires seront également mobilisées ainsi que les centres de loisirs et les services jeunesse des communes comme c'est déjà le cas pour ces deux derniers.

## ▲ 5 - DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE

D'après la littérature scientifique, les activités de marche et de course à pieds sont les pratiques les plus privilégiées par les français quel que soit l'âge ou le sexe. Ces pratiques arrivent également en tête dans les résultats du questionnaire sur Riencourt-Lès-Cagnicourt chez les pratiquants. Elles arrivent en troisième en ce qui concerne les pratiques envisagées par les pratiquants ou les non-pratiquants. De manière plus précise, nous avons remarqué que la pratique autonome est beaucoup plus favorisée par rapport aux pratiques encadrées pour notre échantillon. La pratique de la marche encadrée est plus favorisée par les seniors d'après nos observations. De plus, certains élus et associations nous ont fait part du potentiel important que l'intercommunalité possède au niveau de ses espaces naturels. Ce potentiel a été confirmé lors de nos observations sur les différents lieux présentés dans les résultats (marais, canaux, chemins de randonnées).

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**

L'objectif de cette proposition est d'exploiter les ressources et espaces naturels que propose le territoire en développant des activités pour un public favorisant les pratiques autonomes et/ou encadrées.

Les aménagements proposés seraient de réaliser ou de soutenir la création de parcours de course d'orientation, de disc golf, ou encore des stands de tir à l'arc notamment dans les marais de Biache Saint Vaast et de Rumaucourt. Elle pourrait également aménager les sentiers actuels (tables de pique-nique, QR codes à proximité des éléments remarquables, création de geocaching : chasse aux trésors) et en créer d'autres, notamment dans l'extrême nord ou dans le sud-ouest de la communauté de communes où celle-ci en est dépourvue. Des sentiers de randonnée de VTT ou de canoë peuvent également être envisagés. Enfin, l'aménagement du chemin de halage de la Scarpe pourrait permettre de relier les deux voies vertes créées par la communauté urbaine d'Arras et la communauté d'agglomération de Douai, ce qui situerait Osartis-Marquion au cœur d'une voie touristique entre Arras et Tournai en Belgique.

Ces aménagements, à condition d'intégrer toutes les problématiques et normes écologiques, permettraient ainsi de mettre en valeur les espaces naturels de l'intercommunalité tout en attirant un public varié. Ils seraient également complémentaires avec l'offre d'animation proposée auparavant puisqu'ils permettraient de développer la pratique sportive autonome et encadrée.

## ▲ 6 - CRÉATION D'UN SERVICE DE SPORT INTERCOMMUNAL

Cette dernière proposition a un statut particulier vis-à-vis des autres puisqu'il s'agit de proposer la création d'un service des sports intercommunal, destiné en premier lieu à aider les associations sportives du territoire. Son rôle serait d'organiser, structurer et coordonner une offre sportive riche, variée et adaptée à tous mais également équilibrée sur la communauté de communes. En effet, de nombreux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) possèdent aujourd'hui un service des sports leur permettant d'appliquer leur politique sportive. L'intérêt est donc d'apporter de la cohérence, une visibilité et lisibilité aux actions entreprises, que ce soit à destination du public ou des institutions, comme nous avons pu le voir dans notre revue de littérature.

Lors de notre enquête de terrain, le manque de visibilité des associations et des actions qu'elles mettent en place a été relevé. En effet, la grande majorité des élus et des associations, pourtant très impliqués dans le monde associatif, est incapable d'identifier des associations n'appartenant pas à leur discipline en dehors de leur commune. Par conséquent, le premier rôle que l'on pourrait attribuer au service des sports est la communication via notamment les réseaux sociaux, indispensable de nos jours, la création d'un journal dédié 100% à l'activité physique et sportive sur Osartis-Marquion comme il en existe un pour la culture, et la mise à jour de l'annuaire et de la carte recensent les équipements sportifs. Un rôle fédérateur envers les associations a également été attribué à la communauté de communes par les élus et associations rencontrés. La création des PIVA (Point d'Informations à la Vie Associative) au cours de notre enquête va dans ce sens puisque son objectif principal est d'aider et d'orienter les associations, notamment sur l'aspect administratif. Cependant, il serait intéressant d'aller plus loin en regroupant les clubs par disciplines ou domaines de manière à élaborer en commun des plans de développement favorables et cohérents pour tous. Un troisième rôle identifié par certains élus et associations pour l'intercommunalité est celui du soutien financier, logistique ou technique à destination des associations étant porteuses de projets événementiels. L'intercommunalité pourrait donc lancer un appel aux associations, renouvelé chaque année, pour qu'elles déposent leur dossier. Les plus solides seraient retenus pour obtenir une aide. Un dernier rôle a pu être identifié et attribué à la communauté de communes, celui d'inciter la population et les communes à créer des associations et/ou à réhabiliter des équipements sportifs dans des lieux où l'offre sportive n'existe pas ou a disparu. En effet, au cours de nos observations nous avons notamment remarqué que beaucoup de terrains de grands jeux n'étaient plus entretenus dès lors que l'association disparaissait. Pour les salles multisports, celles n'étant pas utilisées par un collège sont sous-exploitées par manque d'associations. L'intercommunalité pourrait donc avoir ce rôle d'incitateur afin d'optimiser l'utilisation des équipements qu'elle possède déjà.

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Proposition	Sport santé	Salle de sport itinérante	Service de transport intercommunal	Animations sportives	Sport de nature	Service des sports intercommunal
<b>Forme</b>	Itinérant	Itinérant	Itinérant	Itinérant	Guichet	-
<b>Public ciblé</b>	Personnes vulnérables	Tout public	Jeunes et séniors	Tout public	Tout public	Associations Municipalités
<b>Activités</b>	Activités de la forme et de la gymnastique Marche Marche nordique Activité d'équilibre et de motricité	Sports collectifs Sports de raquettes Pratiques d'équilibre et de motricité Sports de nature Pratiques innovantes et/ou traditionnelles	Pratiques associatives rentrant dans le dispositif	Sports collectifs Sports d'opposition Pratiques artistiques Sports de raquettes Pratiques innovantes et/ou locales	Aménagements/créations de randonnées Aménagement du chemin de halage de la Scarpe Activité d'orientation, de précision	Communicateur Fédérateur Soutiens Moteur
<b>Lieux</b>	Salles multisports Salles non-spécialisées Piscines Chemins de randonnées Maisons de retraite	Salles multisports Salles non-spécialisées Terrains de grands jeux Foyers pour handicapés mentaux	Équipements rentrant dans le dispositif	Salles multisports Salles non-spécialisées Terrains de grands jeux	Marais, chemins de randonnées Chemin de halage de la Scarpe et du canal du nord	Siège de la communauté de communes
<b>Acteurs mobilisés</b>	Enseignant en Activité Physique Adaptée ou associations identifiées sport santé	Educateur sportif et/ou associations	Prestataire de transport/associations ou Service informatique de la C-C	Educateur sportif et/ou associations	Services de la C-C Associations de sports de nature	Services de la C-C Association Communes



# CONCLUSION

---

L'objectif principal de notre travail était d'apporter plusieurs propositions de développement des activités physiques et sportives adaptées aux caractéristiques de la population et du territoire d'Osartis-Marquion. Afin d'y répondre, nous avons donc cherché à identifier les attentes et les besoins des habitants de cette communauté de communes qui s'étend sur 330 km<sup>2</sup> et qui compte en son sein 49 communes rurales ou semi-rurales (4 communes dépassent les 2 000 habitants). A travers de nombreuses recherches issues de la littérature scientifique mais aussi par l'intermédiaire d'un travail d'enquête de terrain de plusieurs mois, mobilisant des outils de recherche validés par cette même littérature scientifique, nous avons pu déterminer plusieurs axes de développement des activités physiques et sportives. Ainsi, l'aménagement des équipements sportifs et des espaces naturels à travers leur optimisation et leur utilisation fait partie intégrante de nos propositions. Elles permettent une double orientation en termes d'offre sportive puisqu'elles proposent d'une part, des choix de pratiques identifiées et encadrées sous forme de guichet ou nomade, et d'autre part des activités physiques et sportives hors cadre (autonome). Enfin, notre dernière proposition conseille de structurer, organiser et coordonner l'offre sportive du territoire par l'intermédiaire d'un service des sports mobilisant des professionnels qualifiés.

Par conséquent, de manière pratique, ces propositions permettent désormais à la communauté de communes d'avoir une connaissance plus fine des activités physiques et sportives à proposer sur son territoire dans le but d'adapter sa politique sportive et ses actions aux particularités de celui-ci. Chacune de ces propositions permet ainsi de répondre à une demande bien identifiée. En effet, des tendances nettes vont dans le sens de ce que l'on peut observer dans d'autres travaux portant sur des territoires semblables à Osartis-Marquion. Ces mêmes travaux ont également montré que les institutions publiques avaient raison de vouloir prendre connaissance des caractéristiques de leur territoire afin d'appliquer autrement et de manière efficace leur pouvoir d'entrepreneuriat et de décision. Dès lors, il convient désormais aux élus de la communauté de communes Osartis-Marquion de se saisir de ces propositions et de définir ses priorités d'actions.

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**



# LEXIQUE

---

- **Boccia** : Sport de boule apparenté à la pétanque. Elle est pratiquée par les personnes valides ainsi que par les personnes en situation de handicap en catégorie handisport.
- **Disc golf** : Jeu basé sur les règles du golf (appelé ball golf ou stick golf par les discs golfers). On y joue à l'aide de disques spécifiques similaires à des frisbees, mais généralement plus petits et plus lourds. Ces disques sont lancés en direction d'une cible, qui sert de « trou ».
- **Géocaching** : Loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde.
- **Mölkky** : Se pratiquant en plein air, l'objectif du mölkky est de marquer exactement cinquante points en renversant des quilles numérotées de 1 à 12 par un lancer d'un bâton de bois. Ne demandant pas la force nécessaire du kyykkä, le mölkky peut se pratiquer sans condition d'âge ou de condition physique.
- **Pétéca** : Mélange de badminton de volley-ball et de pelote basque. Le jeu consiste à s'échanger à la main la pétéca, sorte de gros volant formé de quatre grandes plumes sur une base en caoutchouc entre deux joueurs de part et d'autre d'un filet.
- **Rugby flag** : Sport d'équipe sans contact basé principalement sur le rugby à XIII dans lequel chaque joueur porte deux rubans attachés à une ceinture ou directement à son short par des patchs en velcro. Les joueurs attaquants, porteurs du ballon, esquivent les défenseurs, se passent le ballon, et marquent des essais. L'équipe adverse doit, pour l'en empêcher, arracher un des rubans au porteur du ballon.
- **Scratchball** : Sport collectif sans contact qui se joue uniquement à la main et qui nécessite vitesse et précision.
- **Slackline** : Pratique sportive récente s'apparentant au funambulisme. Elle s'en distingue cependant clairement par l'utilisation d'une sangle élastique en polyester, ainsi que par l'absence d'accessoire de type balancier et d'une absence de stabilisation de la sangle. La sangle utilisée, appelée « slack », est tendue entre deux ancrages (tels qu'arbres, poteaux, points d'ancrage d'escalade...)
- **Speedminton** : Variante du badminton qui se joue sans filet.
- **Street hockey** : Dérivé du hockey sur glace, il reprend la quasi-totalité de l'équipement (crosse, palet, protections). Les équipes sont composées de 4 joueurs de champ plus un gardien. Moins rude que le hockey sur glace, il est aussi plus simple dans ses règles.
- **Tchoukball** : Mélange de volley-ball et de handball : on marque des points en faisant rebondir un ballon dans un « cadre » disposé à chaque extrémité du terrain, de telle sorte que l'adversaire ne puisse rattraper le ballon par la suite. Le cadre étant un trampoline incliné qui permet le rebond du tir.
- **Ultimate** : Sport collectif utilisant un disque opposant deux équipes de sept joueurs. L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain par des passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y rattraper le disque.

*Gambier Y., Caby I., Louchet C., Nuytens W. Atelier Sherpas (URePSSS, EA 7369), Université d'Artois.*

*Note de synthèse pour la Communauté de Communes Osartis Marquion, Novembre 2019.*

**Atelier SHERPAS, Faculté des sports et de l'éducation physique, Chemin du Marquage - 62800 LIÉVIN.**

## CONTACTS :

Direction Atelier Sherpas :  
Williams NUYTENS  
Tél : 03 21 45 85 10

Administration de la Recherche :  
Nathalie CABIRAN, Responsable - 03 21 60 38 21  
Sabine VITEL, Gestionnaire - 03 21 60 38 18

## POUR CONTACTER LES CHERCHEURS :

Williams NUYTENS  
[williams.nuytens@univ-artois.fr](mailto:williams.nuytens@univ-artois.fr)

Isabelle CABY  
[isabelle.caby@univ-artois.fr](mailto:isabelle.caby@univ-artois.fr)

## PARTENAIRES



## DERNIERS CONTRATS DE RECHERCHE RÉALISÉS PAR L'ATELIER SHERPAS :

- Mesurer et développer le sport santé pour des sujets en institutions spécialisées, Ligue de Sport Adapté des Hauts-de-France, 2018-2020
- Étudier l'influence des pratiques sportives sur l'intégration en quartiers sensibles à Roubaix, ANR, 2016-19.
- Construire un programme d'activités physiques adaptées en direction des milieux populaires UFOLEP, Pas-de-Calais 2016-2018.